

# Le Pastourea



## Ensemble paroissial de Montréjeau

Secteurs de :

**Montréjeau ; Saint-Plancard ; Saint-Bertrand.**

Tel : 05 61 95 81 20

mail : paroisse-montrejeau@wanadoo.fr

Site internet : paroisse-montréjeau@wanadoo.fr

Curé : Chanoine Régis L'HUILLIER

Co-Curés : Abbé Benjamin-Marie PROSPER

Abbé Cyrille MANTER-IBAPANI

Horaires secrétariat ou permanence :

Lundi, mardi, vendredi de 10h-12h

### Nom des villages

#### Secteur de Saint-Plancard

Balesta  
Boudrac  
Cazaril-Tambourès  
Franquevielle  
Larroque  
Le Cuing  
Lécussan  
Loudet  
**Saint-Plancard**

Sarrecave  
Sédeilhac  
Villeneuve-Lécussan

#### Secteur de Montréjeau

Ausson  
Clarac  
Cuguron  
Gourdan-Polignan  
Gourdan-Polignan  
Huos  
Les Tourreilles  
**Montréjeau**  
Ponlat-Taillebourg  
Seilhan

#### Secteur de Saint-Bertrand

Barbazan  
Galié  
Labroquère  
Luscan  
**Saint-Bertrand de Comminges**  
Valcabrère.

### Bulletin n°21 Octobre 2025

#### La grâce de l'année jubilaire : l'indulgence plénier

Il est un usage dans l'Église lors des années jubilaires que le Pape concède une indulgence plénier aux fidèles qui feront la démarche spirituelle proposée pour l'obtenir. Avant d'entrer dans les exigences d'obtention de l'indulgence plénier accordée cette année jubilaire 2025, je pense nécessaire d'expliquer ce qu'est une indulgence plénier, son objet ou finalité afin que chacun comprenne ou saisisse la richesse de ce trésor qu'il convient de ne point gaspiller. Il est vrai que de nos jours encore on a une très fausse idée des indulgences qui conduit hélas à ne pas en profiter, ce qui est bien dommage et fort triste !

**L'indulgence** est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints. **L'indulgence** est partielle ou plénier, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché.

**Les indulgences**, tant partielles que plénier, peuvent toujours être appliquées aux défunt par mode de suffrage.

**L'indulgence plénier** ne peut être gagnée qu'une fois par jour, exception est faite pour les mourants au moment de la réception du sacrement de l'onction des malades.

Pour gagner l'indulgence plénier sont requises **l'exécution de l'œuvre** à laquelle est attachée l'indulgence, et la réalisation **de trois conditions** : La confession sacramentelle, la communion eucharistique et la prière à l'intention du Souverain Pontife. De plus, il faut que soit exclu tout attachement à n'importe quel péché, même vénial. Ces trois conditions peuvent être accomplies dans les huit jours avant ou après l'exécution de l'œuvre prescrite. Il convient cependant que la communion et la prière à l'intention du Souverain Pontife aient lieu au même jour où l'œuvre prescrite est accomplie. Pour répondre pleinement à la condition de prier à l'intention du Souverain Pontife en priant à son intention, sa personne et son ministère un *Notre Père* et un *Je vous salue, Marie* restant sauve la possibilité pour chacun de réciter telle ou telle autre prière selon sa piété et sa dévotion à l'intention du Pontife Souverain.

Dans sa bonté toute paternelle, il a plu à notre Archevêque, que je remercie vivement, de retenir la Cathédrale de Saint-Bertrand comme lieu diocésain où chacun, de ceux qui feront la démarche proposée, obtienne l'indulgence plénier accordée par l'Église en cette année jubilaire, que ce soit pour soi ou pour un défunt de sa lignée.

**Cette démarche sera possible uniquement le jeudi 16 octobre 2025 de 14h15 à 18h00 et le dimanche 19 octobre 2025 de 14h15 à 18h00.** À l'intérieur de la Cathédrale seront mis à disposition de tous un flyer qui indiquera le cheminement et le parcours de la démarche (l'œuvre à exécuter).

Puisse chacun savoir saisir cette grâce du Jubilé 2025 qu'est l'indulgence plénier accordée par notre Mère la Sainte Église.

Abbé Régis L'Huillier+, curé.

# **Les solennités de Saint Bertrand**

**Jeudi 16 octobre 2025**

**11h00 Messe pontificale concélébrée**

**Bénédiction de l'ambon et Consécration de l'autel**

Présidée par Monseigneur Guy de KERIMEL  
Archevêque de TOULOUSE

**13h00 repas partagé tiré du sac**  
(Apporter ses couverts, assiette et verre)

**Salle du foyer à SAINT-BERTRAND**

**14h15 – 18h00 démarche personnelle du jubilé**

**Dimanche 19 octobre 2025**

**11h15 Messe pontificale concélébrée**

Présidée par Monseigneur Philippe CURBELIÉ  
Archevêque titulaire d'UTIQUE  
Sous-Secrétaire du Dicastère de la Doctrine de la Foi

**12h15 Procession des reliques dans le cloître**

**13h30 Repas partagé tiré du sac**  
(Apporter ses couverts, assiette et verre)  
**À la Résidence (Bord de Garonne à Saint-Bertrand)**  
**14h15 – 18h00 Démarche personnelle du Jubilé**

**15h30 Vêpres solennelles pontificales**

**PRIÈRES AUX CIMETIÈRES TOUSSAINT 2025**

<b>Dates</b>		<b>CIMETIERES</b>	<b>HEURES</b>
<b>SAMEDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE</b>			
Messes : Montréjeau : 9h30 St-Plancard : 18h		Villeneuve-Lécussan	10h
		Lécussan (près de l'église)	10h30
		Lécussan (cimetière actuel)	10h45
		Montréjeau	10h45
		Boudrac	11h30
		Cazarilh	14h
		Barbazan (haut)	14h
		Barbazan (nouveau)	14h30
		Valcabrère	14h30
		Balesta	15h
		Clarac	15h
		Cuguron	15h
		Gourdan	15h30
		Labroquère	15h30
		Huos	15h45
		Les Tourreilles	16h
		Luscan	16h
		Saint-Plancard	16h
		Ausson	16h15
		Galié (près de l'église)	17h
		Galié (nouveau cimetière)	17h45
<b>DIMANCHE 2 NOVEMBRE</b>			
Messes : Montréjeau : 9h30 St-Bertrand : 11h15		Sédeilhac	10h
		Franquevielle	10h30
		Sarrecave	11h30
		Larroque	14h30
		Seilhan	14h30
		Ponlat	15h
		St-Bertrand	15h30
		Taillebourg	15h30
		Loudet	16h
		Le Cuing	16h30

## HORAIRES DES MESSES OCTOBRE 2025

### Samedi 04/10

14h30 Mariage à SAINT-BERTRAND

18h00 SAINT-PLANCARD

### Dimanche 05/10

09h30 MONTRÉJEAU

11h15 SAINT-BERTRAND

---

### Samedi 11/10

18h00 SAINT-PLANCARD

### Dimanche 12/10

09h30 MONTRÉJEAU

11h15 SAINT-BERTRAND

### **Jeudi 16/10 fête de SAINT-BERTRAND**

**11h00 Messe pontificale (voir page 2)**

---

### Samedi 18/10

18h00 SAINT-PLANCARD

### Dimanche 19/10

09h30 MONTRÉJEAU **messe des défunts**

**11H15 SAINT-BERTRAND (voir page 2)**

---

### Samedi 25/10

11h00 Baptêmes MONTRÉJEAU

18h00 SAINT-PLANCARD

### Dimanche 26/10

09h30 MONTRÉJEAU

11H15 SAINT-BERTRAND

---

### **Samedi 01/11 fête de la TOUSSAINT**

### **09h30 MONTRÉJEAU**

18h00 SAINT-PLANCARD

### **Dimanche 02/11 Messe pour tous les défunts**

09h30 MONTRÉJEAU

11h15 SAINT-BERTRAND

---

### Samedi 08/11

09h30 MONTRÉJEAU

18h00 SAINT-PLANCARD

### Dimanche 09/11

09h30 MONTRÉJEAU

11h15 SAINT-BERTRAND

*OUPS !..... Je crains d'avoir oublié quelque chose..... Mon Dieu ! J'ai oublié de faire un don au Denier de l'Église pour 2025 !*

*Chèque à l'ordre de « Association diocésaine de Toulouse »*



## MESSES SEMAINE

### Église de Montréjeau :

Jeudi : 18h00 suivies de l'adoration **sauf les 16/10 et 23/10**

### Presbytère de Montréjeau :

Lundi : 8h30

Mardi : 8h30 **sauf le 04/11**

Mercredi : 8h30 **sauf le 08/10**

Vendredi : 8h30

## MESSES DANS LES MAISONS DE RETRAITE

MARPA (St Plancard) : 08/10 à 15h00

L'Hermitage : 15/10 à 15h00

Mont-Royal : **14/10 à 15h00**

## TEMPS DE PRIÈRES

### Adoration Eucharistique :

Tous les jeudis de : 18h30 à 19h00 à l'église de MONTRÉJEAU.

### Prière et Louange

Mercredi 01 et 15 octobre à 20h15 chez les Sœurs Dominicaines

## Informations utiles et dates à retenir :

### Rencontre Aumônerie le :

Vendredi 03/10 à 19h00 au presbytère de MONTRÉJEAU

### Rencontre Catéchisme le :

Vendredi 04/10 à 09h00 au presbytère de MONTRÉJEAU

### Rencontre M.C.R. le :

Mardi 07/10 à 14h30 au presbytère

**Rencontre : Partage de l'Écriture :** le mardi 07 Octobre à 15h00 chez Mr et Mme HUBERT, « Bavard » à Sédeilhac.

Thème : « *Revenir vers Jésus* »

### Rencontre Catéchuménat adultes

18/10 à 10h00 au presbytère de MONTRÉJEAU

Les personnes désireuses de recevoir le Pastourelle dans leur messagerie peuvent s'inscrire à la liste de diffusion en scannant ce QR Code :



Si vous ne pouvez pas utiliser ce code, rendez-vous sur le site internet : <https://paroissesmontrjeau.fr/formulaire>